# MAIRIE de REILLY

## Réunion du Conseil Municipal
## Séance ordinaire du 7 décembre 2018

| Ordre du jour | |
|---|---|
| 1. Point financier<br>2. Point travaux<br>3. SIVOM<br>4. Réunion publique fibre optique | 5. Remboursement frais<br>6. Élections<br>7. Consultation Énedis<br>8. Divers |

L'an deux mil dix-huit, le sept décembre, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick DESRUELLE, Maire.

Étaient présents :
M. Patrick DESRUELLE, Maire,
Mme Danièle BARDIZVARTIAN, MM Marc METZGER et Hervé MONLEZUN, Adjoints,
M. Alain BAR, Mme Béatrice COQUET, Mme Sabah DUPUIS, M. Jonathan NICOLAS, conseillers.

Secrétaire de séance : M. Hervé MONLEZUN- Date convocation : 27.11.2018

Le précédent compte-rendu a été lu et approuvé à l'unanimité.
Les sujets suivants ont été rajoutés à l'ordre du jour (envoi courrier et affichage) :

. accord pour règlement panier Téléthon
. Désignation d'un membre de la CLECT au sein de la CCVT
. EPFLO.

### 1. Point financier

Monsieur le Maire distribue les dossiers financiers préparés ainsi que l'état comparatif des sommes budgétées par rapport au réalisé.

Le solde au trésor est à ce jour de 192 577€.
Après règlement des salaires et indemnités et des charges sociales, des travaux du parking et d'électricité, il devrait avoisiner les 170 000€.

Il faut cependant noter que l'état ne nous a pas remboursé le FCTVA (38 476€).
La subvention à venir sur les travaux réalisés est de 8 242€.

Les travaux de l'église n'ont pas été payés mais le règlement sera couvert par le remboursement de l'assurance.

Le solde du trésor est quasi identique à celui de 2017 mais la baisse des dotations se fait sentir (Reilly ne perçoit plus de DGF) et on peut noter une tendance à la baisse sur le compte du trésor pour les derniers exercices.

### 2. Point travaux

Parking : les travaux sont quasi-terminés. De l'avis de nombre d'entre nous (membres du Conseil Municipal, voisins, passants, ...) et des Bâtiments de France, ce projet est fonctionnel et esthétique.



Mairie de REILLY - 3 rue du Réveillon - 60240 REILLY ☎ 03.4449.0316 🖷 : 09.7006.4483
mairiedereilly@orange.fr - www.reilly-en-vexin.fr www.vallee-du-reveillon.com

Il faut également saluer le travail de l'entreprise qui a réalisé ces travaux et exécuté gracieusement à ses frais les travaux d'enrobé menant à la propriété voisine.

Espaces verts : le contrat avec le CAT a été dénoncé. Il faudra consulter des entreprises pour l'entretien global des espaces verts de la commune en 2019.

Location 3 rue du Réveillon :
Les gouttières devront être remplacées et la façade refaite en partie –infiltrations d'eau- : un devis de 11 000€TTC nous a été transmis. Les travaux seront budgétés sur 2019.
Un sèche-serviette sera également installé dans la salle d'eau : devis de 545€ TTC. Travaux à réaliser.

Plaques de rues : Elles reprennent à l'identique les dénominations actuelles et devraient être installées sur 2019.

La Fortelle : le Conseil Municipal a émis un avis favorable pour l'acquisition des 2 parcelles mais le prix qui a beaucoup augmenté devra être revu à la baisse (Picardie Habitat nous a annoncé un montant de 160k€ -contre 74k€ auparavant).
Réunion à prévoir avec le vendeur sur 2019 afin de budgéter une somme raisonnable.

Outillage cantonnier : accord pour achat de petit matériel et d'un nouveau téléphone.

## 3. SIVOM

Bibliothèque : la compétence sera sortie du SIVOM. Le Conseil Municipal souhaite, afin d'étudier les modalités de fonctionnement envisageables, que lui soient communiqués les chiffres concernant la fréquentation et les activités de la bibliothèque.

Écoles : création d'une classe supplémentaire sur Delincourt en 2020. L'école de Reilly fonctionnera donc encore sur 2019.

Écho du Réveillon : il ne paraîtra plus qu'une fois par an et chaque commune y présentera de manière individuelle le bilan de son activité annuelle.

## 4. Réunion fibre optique :

La réunion sur la fibre optique aura lieu le 11 janvier 2019 à 19h dans la salle socioculturelle de Chambors (cette information a déjà été communiquée aux habitants).

## 5. Remboursement frais : délibération 2018.035

Les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord à l'unanimité pour que soit remboursée à Monsieur Patrick DESRUELLE la somme de 69€ correspondant à la mise à jour d'Office 365 sur la tablette de la mairie.

## 6. Élections :

La mise en place du répertoire Électoral Unique géré par l'INSEE nous a obligés à réaliser un travail très fastidieux de pointage de tous les renseignements relatifs à nos électeurs.

Seront membres de la commission électorale :



Mairie de REILLY - 3 rue du Réveillon - 60240 REILLY ☏ 03.4449.0316 🖷 : 09.7006.4483
mairiedereilly@orange.fr - www.reilly-en-vexin.fr www.vallee-du-reveillon.com

. Mme Sabah DUPUIS pour représenter le Conseil Municipal,
. Madame Thérèse DE KONINCK qui continue de représenter le Tribunal Administratif,
. Monsieur Jean-Louis RIQUIER qui représentera l'administration.

## 7. Consultation Énedis avant éventuelle révision du PLU

Les membres du Conseil Municipal souhaitent qu'une étude financière relative au réseau électrique soit menée avant l'éventuelle révision du PLU sur la zone du Poteau. Il semblerait en effet que le transformateur qui alimente le Poteau ne soit pas assez puissant pour supporter l'installation d'habitations supplémentaires.

## 8. Achat panier garni Téléthon : délibération 2018.036

L'opération permettant de gagner un panier garni a été reconduite puisqu'une facture a été transmise pour règlement à Monsieur le Maire.

Après délibération les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord à l'unanimité pour que soit réglée à l'épicerie la somme de 50€ correspondant à la fourniture d'un panier garni.

## 9. Désignation d'un représentant à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées : délibération 2018. 037

Cette commission fait suite à la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) visant à uniformiser les taxes concernant les entreprises installées sur le territoire du Vexin-Thelle.
Monsieur Marc METZGER a été désigné pour représenter Reilly au sein de la CCVT à compter du 01.01.2019.
Pour information, la recette fiscale de REILLLY liée aux entreprises est de 67 500€

Copie de cette délibération sera transmise à la CCVT.

## 10. EPFLO : délibération 2018.038

Monsieur le Maire indique que la région souhaiterait prendre la main sur l'EPFLO **(Etablissement public foncier local des territoires Oise et Aisne -** EPFLO **– qui accompagne les collectivités locales et les aménageurs de l'Oise pour l'acquisition, la gestion, l'animation et la reconversion du patrimoine foncier dans l'Oise).**
Les membres du Conseil Municipal se sont prononcés à l'unanimité contre le transfert de cette compétence à la région.
La motion ci-dessous sera transmise au département et à l'EPFLO.

## 11. Festivités

Date à noter :

. 13.01.2019 : vœux du maire à 16h au château
. 02.02.2019 : journée des anciens à l'abbaye
. 22 .04.2019 : Pâques
. 23.06.2019 : repas communal
. 14.09.2019 : repas des anciens
. 14.12.2019 : Noël des enfants

La séance a été levée à 0h.



Mairie de REILLY - 3 rue du Réveillon - 60240 REILLY ☏ 03.4449.0316 🖷 : 09.7006.4483
mairiedereilly@orange.fr - www.reilly-en-vexin.fr www.vallee-du-reveillon.com

MAIRIE de REILLY

Reilly, le 7 décembre 2018
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Patrick DESRUELLE

| | |
|---|---|
| Le Maire | Les Adjoints au Maire |
| Le secrétaire de séance | |
| Les conseillers | |



Mairie de REILLY - 3 rue du Réveillon - 60240 REILLY ☎ 03.4449.0316 🖷 : 09.7006.4483
mairiedereilly@orange.fr - www.reilly-en-vexin.fr www.vallee-du-reveillon.com